



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 13 juin 2018 — N° 350

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 41.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de féliciter les élèves et les parents de la circonscription de Laval-des-Rapides pour leur travail et leur engagement envers la réussite scolaire.

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration afin de remercier les organismes et les entreprises de la circonscription de Pointe-aux-Trembles pour leur contribution au développement de la communauté.

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de la Fondation Madeli-Aide.

M. Paradis (Lévis) fait une déclaration afin de souligner l'initiative du jeune Louis-Philippe Labbé dans le cadre de La Grande journée des petits entrepreneurs.

13 juin 2018

M. Huot (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de féliciter Mmes Sophie Duquette et Édith Moreau ainsi que leurs élèves de l'école secondaire Vanier pour leur succès dans le cadre du projet Clip.

M. Lisée (Rosemont) fait une déclaration afin de souligner la tenue du Forum social de Rosemont.

M. Spénard (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de partager un rêve avec la population et les députés.

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le 45^e anniversaire du Club Optimiste de Huntingdon inc.

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin d'inviter les citoyens à visiter la ville de Sherbrooke et la région de l'Estrie.

À 9 h 52, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

13 juin 2018

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

Copie d'une opinion juridique et sa conclusion, en dates des 11 et 12 juin 2018, émises par M^e Robert Deblois, Deblois avocats, concernant le rapport d'enquête de la commissaire à l'éthique et à la déontologie au président de l'Assemblée nationale au sujet de M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi.

(Dépôt n° 4485-20180613)

Mme Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, dépose :

Le rapport annuel d'activités et de développement durable 2017-2018 d'Investissement Québec;

(Dépôt n° 4486-20180613)

Les états financiers consolidés du Fonds du développement économique, pour l'exercice terminé le 31 mars 2018.

(Dépôt n° 4487-20180613)

Mme Vallée, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport de mise en œuvre du Programme de remboursement volontaire.

(Dépôt n° 4488-20180613)

M. Moreau, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, dépose :

Le rapport annuel 2017-2018 de la Régie de l'énergie.

(Dépôt n° 4489-20180613)

13 juin 2018

Mme Montpetit, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le plan stratégique 2018-2023 de l'Office québécois de la langue française incluant celui de la Commission de toponymie;

(Dépôt n° 4490-20180613)

La politique culturelle du Québec, accompagnée du plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023.

(Dépôt n° 4491-20180613)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 7 juin 2018, que lui a adressée Mme Nicole Ménard, whip en chef du gouvernement, concernant le rapport d'enquête de la commissaire à l'éthique et à la déontologie au sujet de M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi. Cette lettre est accompagnée de la réponse du président;

(Dépôt n° 4492-20180613)

Le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2018-2019 – Juin 2018;

(Dépôt n° 4493-20180613)

Le rapport d'activité 2017-2018 du Commissaire au lobbying du Québec;

(Dépôt n° 4494-20180613)

Le rapport d'activité 2017-2018 de l'Assemblée nationale du Québec;

(Dépôt n° 4495-20180613)

Des décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 31 mai 2018 :

Décision 1969 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel d'un député et autres dispositions réglementaires;

(Dépôt n° 4496-20180613)

13 juin 2018

Décision 1970 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien;

(Dépôt n° 4497-20180613)

Décision 1978 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur le Plan d'organisation administrative de l'Assemblée nationale;

(Dépôt n° 4498-20180613)

Décision 1979 concernant le Règlement concernant la promotion du directeur des ressources humaines.

(Dépôt n° 4499-20180613)

Dépôts de pétitions

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 114 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la réhabilitation de l'école primaire Hochelaga à Montréal et le projet de centre communautaire de loisirs.

(Dépôt n° 4500-20180613)

M. Turcotte (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 345 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le service de garde en milieu scolaire sur l'île Sainte-Thérèse à Saint-Jean-sur-Richelieu.

(Dépôt n° 4501-20180613)

13 juin 2018

M. Nadeau-Dubois (Gouin), au nom de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 15 273 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la consignation des bouteilles de vins et de spiritueux et l'étude, en commission parlementaire, de l'enjeu du recyclage du verre.

(Dépôt n° 4502-20180613)

M. Lefebvre (Arthabaska) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 39 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abolition du coût d'immatriculation additionnel pour les véhicules de forte cylindrée.

(Dépôt n° 4503-20180613)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 563 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la réhabilitation de l'école primaire Hochelaga à Montréal et le projet de centre communautaire de loisirs.

(Dépôt n° 4504-20180613)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 285 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement des mesures « Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance » ainsi que « Milieux de vie favorables – Jeunesse ».

(Dépôt n° 4505-20180613)

13 juin 2018

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Lamarre (Taillon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 6 274 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la révision du mode de rémunération des médecins et l'accès aux services de santé et aux services sociaux.

(Dépôt n° 4506-20180613)

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

M. le président rend une décision relative à la lettre que lui a adressée M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, concernant le rapport de la commissaire à l'éthique et à la déontologie dont il a fait l'objet.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

M. le président rappelle que l'intention du législateur lorsqu'il a adopté le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale était de permettre à une personne visée par un rapport du Commissaire à l'éthique et à la déontologie des membres de l'Assemblée nationale d'être entendue, que cette personne soit député ou non. Cela dit, dans la mesure où un député visé par un rapport du Commissaire ne peut se présenter en Chambre et qu'il désire néanmoins se prévaloir de son droit d'être entendu en transmettant un plaidoyer écrit, la présidence considère qu'il est de son rôle de veiller à respecter les droits des parlementaires et de lui permettre de le faire.

C'est donc dans ce cadre que la présidence dépose le document suivant transmis par le député de Brome-Missisquoi, considérant que son état de santé ne lui permet pas de se présenter à l'Assemblée nationale.

Une lettre, en date du 13 juin 2018, que lui a adressée M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, concernant le rapport d'enquête de la commissaire à l'éthique et à la déontologie au président de l'Assemblée nationale dont il a fait l'objet.

(Dépôt n° 4507-20180613)

13 juin 2018

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Roberge (Chambly) retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 12 juin 2018, sur le rapport de la Commission de l'Assemblée nationale sur les suites du mandat d'enquête découlant de la motion présentée par M. Surprenant (Groulx) en vertu des articles 324 à 327 du Règlement.

Le rapport est adopté par le vote suivant :

(Vote n° **487** en annexe)

Pour : **108** Contre : **0** Abstentions : **2**

L'Assemblée ayant statué sur le rapport de la Commission de l'Assemblée nationale, le débat, ajourné le 16 mai 2018, sur la motion présentée par M. Surprenant (Groulx) en vertu des articles 324 à 327 du Règlement, est clos.

Motions sans préavis

M. Paradis (Lévis), conjointement avec Mme Lamarre (Taillon), M. Khadir (Mercier) et M. Lelièvre (Gaspé), présente une motion concernant la politique en santé du gouvernement; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

13 juin 2018

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur, conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), M. Roberge (Chambly), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 50^e anniversaire du réseau des Universités du Québec;

QU'elle souligne l'apport important de ces universités dans la société québécoise et particulièrement dans nos régions;

Et qu'elle rappelle la nécessité d'investir dans le réseau des Universités du Québec afin qu'il puisse continuer de participer à l'avancement de la connaissance et au développement et à la prospérité du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant les services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Ouellet (Vachon), conjointement avec M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Nadeau-Dubois (Gouin) et M. Lelièvre (Gaspé), présente une motion concernant un crédit d'impôt sur la masse salariale des journalistes; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

13 juin 2018

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 236, Loi concernant la Ville de Sherbrooke;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 237, Loi modifiant la Loi de la Société du port ferroviaire de Baie-Comeau – Hauterive;
- la Commission des finances publiques, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 235, Loi modifiant la Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie;
- la Commission des institutions, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce, dans l'ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 238, Loi concernant les immunités accordées à l'Agence mondiale antidopage; le projet de loi n° 240, Loi concernant La Fabrique de la paroisse Saint-Jacques-le-Majeur; le projet de loi n° 241, Loi visant à déclarer la compétence d'un célébrant;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 400, Loi modifiant la Loi concernant la succession de l'honorable Trefflé Berthiaume et la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Poirier, leader adjointe de l'opposition officielle, soulève une question de directive concernant le suivi donné aux pétitions.

13 juin 2018

Après avoir entendu les arguments de part et d'autre, M. Gendron, troisième vice-président, prend la question en délibéré.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 184, Loi favorisant l'établissement d'un service public de recharge rapide pour véhicules électriques.

Après débat, le rapport est adopté.

À 11 h 54, à la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 12 h 01.

13 juin 2018

Adoption

M. Leitão, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 141, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 141 est adopté.

M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi n° 128, Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 128 est adopté.

À 12 h 59, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

Motions du gouvernement

L'Assemblée tient le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 31 mai 2018, par Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, de la Convention des Nations unies contre la corruption.

Cette motion se lit comme suit :

13 juin 2018

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve la Convention des Nations unies contre la corruption.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 55 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 31 minutes 26 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes 34 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 10 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 2 minutes chacun pour les députés de Gaspé, de Groulx et de Vachon, et de 6 minutes pour les députés de Québec solidaire. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat terminé, la motion est adoptée. En conséquence, cet engagement est approuvé.

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'administration publique qui, les 7 et 13 février, les 15, 21, 28 et 29 mars, le 18 avril ainsi que les 8, 15 et 31 mai 2018, a procédé à l'audition des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics portant sur : le chapitre 4 du rapport du printemps 2017 du Vérificateur général du Québec intitulé « Travaux sylvicoles », la gestion administrative et les engagements financiers du Vérificateur général du Québec, la gestion administrative de la Régie de l'assurance maladie du Québec, le rapport spécial du Protecteur du citoyen intitulé « Les résidences privées pour aînés : plus que de simples entreprises de location résidentielle », la gestion administrative et les engagements financiers du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et le chapitre 5 du rapport de l'automne 2017 du Vérificateur général du Québec intitulé « Intégration des personnes immigrantes : services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration », le rapport d'audit particulier du Vérificateur général du Québec intitulé « Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : gestion contractuelle » et le suivi de la recommandation 3.1 du 36^e rapport de la Commission de l'administration publique et le rapport 2014-2015 du président du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes concernant l'application de la Loi sur l'administration publique. Le rapport contient des observations, des conclusions et 16 recommandations.

13 juin 2018

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 55 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 31 minutes 26 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes 34 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 10 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 2 minutes chacun pour les députés de Gaspé, de Groulx et de Vachon, et de 6 minutes pour les députés de Québec solidaire. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 14 juin 2018, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 16 h 54, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 14 juin 2018, à 9 h 40.

13 juin 2018

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 13 juin 2018, à 16 h 10, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Leitão, ministre des Finances, le représentant du premier ministre, et de Mme Durepos, directrice du service de la séance et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 128 Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens

- n° 141 Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières

Le Président

JACQUES CHAGNON

13 juin 2018

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur le rapport de la Commission de l'Assemblée nationale :

(Vote n° 487)

POUR - 108

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Arcand (PLQ)	(Pontiac)	Lisée (PQ)	Roy (CAQ)
Auger (PLQ)	Fournier (PQ)	Maltais (PQ)	(Montarville)
Barrette (PLQ)	(Marie-Victorin)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)
Bergeron (PQ)	Fournier (PLQ)	Martel (CAQ)	(Bonaventure)
Bernier (PLQ)	(Saint-Laurent)	Matte (PLQ)	Samson (CAQ)
Bérubé (PQ)	Gaudreault (PQ)	Melançon (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Billette (PLQ)	(Jonquière)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Giguère (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Dubuc)
Blais (PLQ)	Girard (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Moreau (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bolduc (PLQ)	Habel (PLQ)	Morin (PLQ)	Soucy (CAQ)
Boucher (PLQ)	Hardy (PLQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Spénard (CAQ)
Boulet (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Nichols (PLQ)	St-Denis (IND)
Bourcier (PQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (PQ)	St-Pierre (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Huot (PLQ)	(René-Lévesque)	Tanguay (PLQ)
Busque (IND)	Iracà (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Thériault (PLQ)
Caire (CAQ)	Jean (PQ)	Pagé (PQ)	Traversy (PQ)
Carrière (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (CAQ)	Tremblay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (PLQ)	(Lévis)	Turcotte (PQ)
Charette (CAQ)	Khadir (IND)	Picard (CAQ)	Vallée (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Kotto (PQ)	Plante (PLQ)	Vallières (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Lamarre (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
Couillard (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (PLQ)	
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Reid (PLQ)	
David (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Richard (PQ)	
de Santis (PLQ)	Legault (CAQ)	Roberge (CAQ)	
Drolet (PLQ)	Léger (PQ)	Rochon (PQ)	
Fortin (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
(Sherbrooke)			

ABSTENTIONS - 2

Lelièvre (IND)	Ouellet (IND)
	(Vachon)